



---

Élaboration du PLUi prescrite par délibérations du Conseil Communautaire des 26/11/2015 et 01/06/2017

Projet de PLUi arrêté par délibération du Conseil Communautaire du 24/01/2019

Dossier soumis à Enquête publique du 3 juin 2019 au 16 juillet 2019

PLUi approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 19 décembre 2019

---

# PLAN LOCAL d'URBANISME INTERCOMMUNAL

<b>7.1</b>	<b>SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------------------



## "Porter à connaissance"

# PLU GRAND PERIGUEUX

Récapitulatif non exhaustif de données du territoire

NOTA : La composition d'annexes du PLU est définie par les articles R.123-13 et R.123-14 du code de l'urbanisme

RISQUES	PATRIMOINE BATI et NATUREL	URBANISME - HABITAT	AUTRES
PPR Inondation : oui	Natura 2000 :oui	A l'intérieur d'un SCOT : oui (en cours d'élaboration)	Espaces acquis avec la T.D.E.N.S : oui
ATLAS des z Inondables :	ZNIEFF :oui	En périphérie d'un SCOT : oui	Zones archéologiques sensibles :oui
Eaux de ruissellement : oui	Documents d'objectif Natura 2000 :	P.S.M.V :oui	Appellation d'origine contrôlée : oui
Carte risque argiles : oui	Zones humides : oui	L. 122-2 : oui	(si oui, plans parcellaires disponibles en mairie)
PPR risque argiles :oui	Monuments et Sites Naturel (AC2) : oui	L. 111-6 à L111-10 :oui	C.R.P.F. :
PPR mouvement de terrain :oui	Réserves naturels et parcs nationaux (AC3) :	Classement Sonore des Infrastructures : oui	Canalisation de transport de Gaz (13) : oui
	Monuments historiques (AC1) : oui	Plan d'exposition au bruit (aérodrômes) : oui	Canalisation électrique HT ou THT enterrée (14) : oui
SEVESO :	ZPPAUP (AC4) :oui	Relations aériennes- dégagement (T5) : oui	
PPR risque technologique :	Parc Naturel Régional :	ZAD : oui	
Rupture barrage de Bort les Orgues :	SDAGE : oui	ZAC : en cours d'élaboration	
		Périmètre d'étude pris en considération :	
		PIG départemental logement habitat indigne : oui	
		PLH : oui	Inventaire BRGM "toutes cavités" : oui
		OPAH :oui	
		A.N.R.U. : oui	Station d'épuration : oui
		Plan de Déplacement Urbain : oui	
<p><u>Risques naturels et technologiques :</u></p> <p>Arrêté préfectoral relatif à l'information des acquéreurs locataires des biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs : voir liste des communes et les documents d'information sur le site <a href="http://www.dordogne.pref.gouv.fr">www.dordogne.pref.gouv.fr</a></p>			



SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

NOM COMMUNE	Code	Catégorie	DESIGNATION	NOM TEXTE	DATE TEXTE	OBSERVATION
AGONAC	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Eglise Saint Martin	Arrêté du 22051900	22/05/00	
AGONAC	1 4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT et BT	Conventions amiables	0	
AGONAC	1 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	- Branchement de Thiviers-Brantome (diamètre 100 mm - catégories B et C)	Conventions amiables	0	
AGONAC	PT 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les perturbations électro-magnétiques	- Station de Champcevinel	Décret du 24071969	24/07/69	
AGONAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne Périgueux - Nontron (tronçon Périgueux - Nontron)	Décret du 29111974 abrogé par décret du	04/02/02	
AGONAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne Périgueux - Limoges (tronçon Champcevinel - Doumazac)	Décret du 29111974 abrogé par décret d	04/02/02	
AGONAC	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	- Ligne de Limoges à Périgueux	De plein droit	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

AGONAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	Liaison hertzienne Coursac-La Haute Morenie	AP du 10.03.1961	10.03.1961	
AGONAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	Liaison hertzienne Champcevinelle Petit Pouyaud	AP du 08.12.1975	08.12.1975	
AGONAC	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	Sources du Toulon (protection éloignée)	Arrêté du 08.04.2004	08.04.2004	
AGONAC	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPRinondation de la Beaumont	Arrêté préfectoral du 20 mars 2012	20/03/2012	
ANNESSE-ET-BEAULIEU	EL 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-cours d eau	- Rivière L ISLE (rive droite)	De plein droit	0	
ANNESSE-ET-BEAULIEU	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT et BT	Conventions amiables	0	
ANNESSE-ET-BEAULIEU	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	Ensemble formé par le bourg d'Annesse et Site de Beaulieu	Décret du 30.10.1935	30.10.1935	
ANNESSE-ET-BEAULIEU	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Antenne ST Antoine de Cummond (Dronne Sud)-Eylac 300 DN	Décret du 15031990	15/03/90	
ANNESSE-ET-BEAULIEU	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63 kv Bertric-Sanilhac	Convention	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

ANNESSE-ET- BEAULIEU	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63 kv Brantôme-Saillhac	Convention	0	
ANNESSE-ET- BEAULIEU	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPRInondation Isle	Arrêté préfectoral du 1er février 2000	01/02/2000	
ANTONNE-ET- TRIGONANT	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château de Rognac et Moulin contigu (commune de BASSILLAC)	Arrêté du 12071945	12/07/45	
ANTONNE-ET- TRIGONANT	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château de Caussade (commune de TRELISSAC)	Arrêté du 17081945	17/08/45	
ANTONNE-ET- TRIGONANT	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château de Trigonant	Arrêté du 12101948	12/10/48	
ANTONNE-ET- TRIGONANT	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château des Bories	Arrêté du 29031974	29/03/74	
ANTONNE-ET- TRIGONANT	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	- Rochers à cupules de Borie Belet, comprenant l esplanade avec ses 30 cupules, la terrasse qui en compte 15, groupées autour de rochers aménagés par l homme, et le coteau du Roi des Chauzas	Arrêté du 08091932	08/09/32	
ANTONNE-ET- TRIGONANT	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	- Site de Lanmary	Arrêté du 10051979	10/05/79	
ANTONNE-ET- TRIGONANT	A 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Bois et forêts	- Forêt de Lanmary	régime forestier	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

ANTONNE-ET-TRIGONANT	T 5	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Relations aériennes-dégagement	- Aéroport de PERIGUEUX-BASSILLAC	Arrêté ministériel du 14/05/92	14/05/92	Plan et arrêté déjà fournis
ANTONNE-ET-TRIGONANT	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT - BT	Conventions amiables	0	
ANTONNE-ET-TRIGONANT	PT 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les perturbations électro-magnétiques	- Tour de contrôle (réception VHF) de l'aéroport de BASSILLAC	Décret du 21/03/85	21/03/85	
ANTONNE-ET-TRIGONANT	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-SARLAT Tronçon Champcevinel -TERRASSON	Décret du 15/03/1990	15/03/90	
ANTONNE-ET-TRIGONANT	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-SAVIGNAC LES EGLISES - Tronçon Champcevinel - Savignac les Eglises	Décret du 15/03/1990	15/03/90	
ANTONNE-ET-TRIGONANT	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Cable n° 425 BORDEAUX - PERIGUEUX - LIMOGES	Décret du 15/03/1990	15/03/90	
ANTONNE-ET-TRIGONANT	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Centre radioélectrique de Périgueux - Aéroport	Décret du 23 Juin 1982	23/06/82	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

ANTONNE-ET-TRIGONANT	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	Source des Bories	AP du 31/12/2009	31/12/2009	
ATUR	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Lanterne des Morts avec une zone de 6 mètres de rayon	Arrêté du 21/05/1932	21/05/32	
ATUR	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Eglise	Arrêté du 21/05/1947	21/05/47	
ATUR	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Antenne St Antoine de Cummond-Eylac DN 300 mm	Convention	0	
ATUR	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Antenne Menesplet (isle sud) ST Laurent sur Mancoire DN 150 mm	Décret du 15/03/1990	15/03/90	
ATUR	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Ligne à 63 KV Lesparat - Sanilhac I	Conventions amiables	0	
ATUR	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT	Conventions amiables	0	
ATUR	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Ligne à 90 KV : Lesparat-Sanilhac II	Conventions amiables	0	
ATUR	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	- Source des Moulineaux (commune de RAZAC)	Décret du 15/03/1990	15/03/90	
ATUR	AC 4	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Zone de protection autour des monuments historiques, quartiers et sites à protéger	- Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager	Arrêté Préfet Région du 30/12/1994	30/12/94	

**SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX**

<b>ATUR</b>	<b>PM 1</b>	<b>PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES</b>	<b>PPR argiles</b>	<b>Arrêté préfectoral du 23 mai 2005</b>	<b>23/05/2005</b>	
<b>BASSILLAC</b>	<b>AC 1</b>	<b>CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques</b>	<b>- Château de Rognac et Moulin contigu</b>	<b>Arrêté du 12071945</b>	<b>12/07/45</b>	
<b>BASSILLAC</b>	<b>AC 1</b>	<b>CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques</b>	<b>- Château de Trigonant (commune de Antonne et Trigonant)</b>	<b>Arrêté du 12101948</b>	<b>12/10/48</b>	
<b>BASSILLAC</b>	<b>13</b>	<b>UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz</b>	<b>- Arête ST ANTOINE CUMOND tronçon Champcevinei-Eyllac (diamètre 250 mm)</b>	<b>Conventions amiables</b>	<b>0</b>	
<b>BASSILLAC</b>	<b>14</b>	<b>UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique</b>	<b>- Diverses lignes MT</b>	<b>Conventions amiables</b>	<b>0</b>	
<b>BASSILLAC</b>	<b>14</b>	<b>UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique</b>	<b>- Ligne MT 20 KV Lesparat-Milhac d Auberoche</b>	<b>Arrêté du 04091989</b>	<b>04/09/89</b>	
<b>BASSILLAC</b>	<b>PT 2</b>	<b>UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles</b>	<b>- Liaison hertzienne PERIGUEUX-SARLAT : tronçon Champcevinei-Terrasson</b>	<b>Décret du 02021978</b>	<b>02/02/78</b>	
<b>BASSILLAC</b>	<b>T 5</b>	<b>UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Relations aériennes-dégagement</b>	<b>- Aérodrome de PERIGUEUX - BASSILLAC</b>	<b>Arrêté ministériel du 140592</b>	<b>14/05/92</b>	<b>Plan et arrêté déjà fournis</b>

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

BASSILLAC	T 8	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Protection des centres radioélectriques des installations de navigation et d atterrissage	- Tour de contrôle (réception VHF) de l'aérodrome	Décret du 21031985	21/03/85	
BASSILLAC	T 8	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Protection des centres radioélectriques des installations de navigation et d atterrissage	- Centre radioélectrique de Périgueux-Bassillac : radiobome UHF médiane	Décret du 11061982	11/06/82	
BASSILLAC	T 8	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Protection des centres radioélectriques des installations de navigation et d atterrissage	- Aérodrome de Bassillac : tour de contrôle DM/REC ; radiophare d alignement de piste ; radiophare d alignement de descente de l'aérodrome	Décret du 23061982	23/06/82	
BASSILLAC	I 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Conduite passant à proximité de la Cne de St Laurent sur Maroïre - Eyliac DN 150	Conventions amiables	0	
BASSILLAC	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPRinondation Isle	Arrêté préfectoral du 13 décembre 2002	13/12/2002	
BLS-ET-BORN	I 4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne à 90 KV LESPARAT-MONTIGNAC	Conventions amiables	0	
BLS-ET-BORN	I 4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Poste 61-50 KVA à Chignaguet	Décret du 15031990	15/03/90	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

BLIS-ET-BORN	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX SARLAT - Tronçon CHAMPEVINELTERRASSON	Décret du 15031990	15/03/90	
BLIS-ET-BORN	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Radio balise de l'aérodrome de PERIGUEUX	Décret du 100177	10/01/77	
BLIS-ET-BORN	T 5	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Relations aériennes-dégagement	- Aérodrome de PERIGUEUX - BASSILLAC	Arrêté ministériel du 140592	14/05/92	Plan et arrêté déjà fournis
BLIS-ET-BORN	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Diverses lignes MT + BT	Convention	0	
BLIS-ET-BORN	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Doublement Eyliac-Thénon DN 250	Conventions amiables	0	
BLIS-ET-BORN	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Eyliac - Les Farges - Le Lardin DN 150	Conventions amiables	0	
BOULAZAC	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château de Lieu-Dieu : façades et toitures douves et pigeonnier, parcelle 287 Section B	Arrêté du 30041959	30/04/59	
BOULAZAC	EL 71	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Alignements (Etat)	- Route Nationale 89 : traversée de l'agglomération	Décret du 15031990	15/03/90	
BOULAZAC	EL 71	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Alignements (Etat)	- Route Nationale 89 : traversée de Leparat	Décret du 15031990	15/03/90	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

BOULAZAC	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	- Captage d eau potable de la commune (parcelle 151 section AC et 39 section AE) Forage de la Brègère Nord	AP du 22071991	22/07/91	
BOULAZAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Ligne MT 20 KV : Lesparat-Milhac d Auberoche	Décret du 15031990	15/03/90	
BOULAZAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne MUSSIDAN-PERIGUEUX : tronçon Bras-Boulazac	Décret du 18011988	18/01/88	
BOULAZAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Station de Boulazac Pey Harry	Décret du 18011988	18/01/88	
BOULAZAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-SARLAT : tronçon Boulazac-Rouffignac	Décret du 15031990	15/03/90	
BOULAZAC	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	- Ligne Périgueux-Brive	De plein droit	0	
BOULAZAC	T 5	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Relations aériennes-dégagement	- Aérodrome de PERIGUEUX - BASSILLAC	Décret du 15031990	15/03/90	
BOULAZAC	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	- Antenne Périgueux II - tronçon Dronne Sud-Eylac (diamètre 250 mm)	Conventions amiables	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

BOULAZAC	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	Plan d exposition au risque naturel prévisible inondation de la vallée de l'Isle	Décret du 15/03/1990	15/03/90	
BOULAZAC	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	- Ligne Coutras-Tulle	De plein droit	0	
BOULAZAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 90 kv Lesparat-Montignac	Convention	0	
BOULAZAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63kv Excideuil-Lesparat	Convention	0	
BOULAZAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63kv Lesparat-Sanilhac 1	Convention	0	
BOULAZAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63kv Lesparat-Sanilhac 2	Convention	0	
BOULAZAC	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPRinondation du Manoire	Arrêté préfectoral du 6 avril 2012	06/04/2012	
BOULAZAC	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPR retrait gonflement argiles	Arrêté préfectoral du 19 juillet 2004	19/07/2004	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

BOULAZAC	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPRinondation Isle	Arrêté préfectoral du 1er février 2000	01/02/2000	
CHAMPCEVINEL	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	- Branchement Longueville DN 80	Conventions amiables	0	
CHAMPCEVINEL	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	- Tronçon St-Antoine Curmond - (Dronne Sud) Champcevinel DN 300	Conventions amiables	0	
CHAMPCEVINEL	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT	Conventions amiables	0	
CHAMPCEVINEL	PT 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les perturbations électro-magnétiques	- Station de Champcevinel	Décret du 24/07/1969	24/07/69	
CHAMPCEVINEL	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Station de Champcevinel	Décret du 29/11/1974	29/11/74	
CHAMPCEVINEL	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison herzienne PERIGUEUX-BERGERAC : tronçon Champcevinel-Montpon	Décret du 29/11/1974	29/11/74	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

CHAMPCEVINEL	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-SARLAT : tronçon Champcevinel-Terrasson	Décret du 29/11/1974	29/11/74	
CHAMPCEVINEL	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-THIVIERS : tronçon Champcevinel-Thiviers	Décret du 29/11/1974	29/11/74	
CHAMPCEVINEL	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-LIMOGES : tronçon Champcevinel-Dournazac	Décret du 29/11/1974	29/11/74	
CHAMPCEVINEL	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-NONTRON : tronçon Périgueux-Nontron	Décret du 29/11/1974	29/11/74	
CHAMPCEVINEL	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-RIBERAC : tronçon Champcevinel-Ribérac	Décret du 29/10/1979	29/10/79	
CHAMPCEVINEL	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-ST ASTIER : tronçon Champcevinel-St Astier	Décret du 23/10/1981	23/10/81	
CHAMPCEVINEL	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne MUSSIDAN-PERIGUEUX : tronçon Biras-Boulazac	Décret du 18/01/1988	18/01/88	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

CHAMPCEVINEL	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne BOURGES- BORDEAUX : station Coursac- Les Cars	Décret du 10031961 modifié le 060182	10/03/61	
CHAMPCEVINEL	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-SAVIGNAC LES EGLISES : tronçon Champcevinel-Savignac les Eglises	Décret du 23101981	23/10/81	
CHAMPCEVINEL	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Câble n° 4040 Périgueux- Champcevinel	Arrêté du 23121969	23/12/69	
CHAMPCEVINEL	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Câble n° 4097 Périgueux- Champcevinel	Arrêté du 29111993	29/11/1993	
CHAMPCEVINEL	A 5	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Canalisations d'eau et d assainissement	- Canalisations d'eau et d assainissement	De plein droit	0	
CHAMPCEVINEL	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château des Sept Fonds (commune de Trélissac)	Arrêté du 16121947	16/12/47	
CHAMPCEVINEL	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château de Boré-Petit : façades et toitures de la poterne d'entrée et des deux bâtiments attendants (y compris les deux échauguettes d'angle)	Arrêté du 15011974	15/01/74	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

CHAMPCEVINEL	T 5	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Relations aériennes-dégagement	- Aérodrome de PERIGUEUX - BASSILLAC	Arrêté ministériel du 14/05/92	14/05/92	Plan et arrêté déjà fournis
CHAMPCEVINEL	1 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Antenne de Thiviers DN 100	Conventions amiables	0	
CHAMPCEVINEL	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	Sources du Toulon	Arrêté du 08.04.2004	08.04.2004	
CHAMPCEVINEL	1 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Branchement Longueville DN 150	Conventions amiables	0	
CHAMPCEVINEL	1 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Champcevinel Eyliac DN 250	Conventions amiables	0	
CHAMPCEVINEL	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPR retrait gonflement Argiles	Arrêté préfectoral du 19 juillet 2004	19/07/2004	
CHANCELADE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Eglise	Arrêté du 30071909	30/07/09	
CHANCELADE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Chapelle St Jean	Arrêté du 02031912	02/03/12	
CHANCELADE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Logis de l Abbé : façade et couverture	Arrêté du 24121942	14/12/42	
CHANCELADE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Ancienne abbaye dit Logis de Bourdailles actuellement Presbytère : façades et toitures	Arrêté du 04061959	04/06/59	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

CHANCELADE	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	- Hameau des Andrivaux	Arrêté du 03121973	03/12/73	
CHANCELADE	EL 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-cours d'eau	- Rivière Isle	De plein droit	0	
CHANCELADE	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	- Antenne Périgueux II (St Antoine Curmond-Champcevine) diamètre 300 m/m	Conventions amiables	0	
CHANCELADE	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT et BT	Conventions amiables	0	
CHANCELADE	PT 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les perturbations électro-magnétiques	- Station de la Croix Herbouze	Arrêté du 211179	21/11/79	
CHANCELADE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne Périgueux-Ribérac (tronçon Champcevine)-Ribérac	Décret du 29101979	29/10/79	
CHANCELADE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Station de la Croix Herbouze	Décret du 25051979	25/05/79	
CHANCELADE	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	- Ligne de Limoges - Périgueux	De plein droit	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

CHANCELADE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Abri de Raymonden (parcelle 111) et parcelles 488 et 110	Décret du 20081926	20/08/26	
CHANCELADE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Ancienne abbaye : façades et toitures des anciens bâtiments abbatiaux de l'Abbaye avec sols et clôtures des jardins parcelles 439, 448, 449, 450, 451, 453 et 454 section A	Arrêtés du 0203 et du 09101959	09/10/59	
CHANCELADE	AC 4	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Zone de protection autour des monuments historiques, quartiers et sites à protéger	Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager	Décret du 15031990	15/03/90	
CHANCELADE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Abbaye (à l'exception des bâtiments ou parties de bâtiments et sols déjà classés ou inscrits)	AP du 18/01/2008	18/01/2008	
CHANCELADE	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPR Mouvement de terrain et Argiles (Mvra)	Arrêté préfectoral du 1er mars 2005	01/03/2005	
CHANCELADE	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPR inondation de La Beaumonne	Arrêté préfectoral du 20 mars 2012	20/03/2012	
CHANCELADE	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPR inondation Isle	Arrêté préfectoral du 1er février 2000	01/02/2000	
LE CHANGE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château de la Faurie	Arrêté du 12101948	12/10/48	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

LE CHANGE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Chapelle St Michel d Auberoche	Arrêté du 07/03/1960	07/03/60	
LE CHANGE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château de la Sandre (façades et toitures)	Arrêté du 29/04/1965	29/04/65	
LE CHANGE	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	- Village	Arrêté du 25/05/1951	25/05/51	
LE CHANGE	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	Site du château de Lauterie et ses abords	Arrêté du 21.03.1985	21.03.1985	
LE CHANGE	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT et BT	Convention amiable	0	
LE CHANGE	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Ligne 63 kV Excideuil-Lesparat	Décret du 15/03/1990	15/03/90	
LE CHANGE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne Périgueux-Sarlât	Décret du 29/11/1974	29/11/74	
LE CHANGE	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	Forage de la Prade exploité par le SIAEP de la Vallée de l'Auverzère	AP du 5/10/2012	5/10/2012	
LA CHAPELLE-GONAGUET	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Ancien prieuré de Merlande (03.08.1892)	Arrêté du 03/08/1892	1892/08/03	
LA CHAPELLE-GONAGUET	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	- Site du vallon de Merlande	Décret du 15/03/1990	15/03/90	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

LA CHAPELLE- GONAGUET	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes M. T.	Conventions amiables	0	
LA CHAPELLE- GONAGUET	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-RIBERAC: tronçon Champcevinel-Ribérac	Décret du 15031990	15/03/90	
LA CHAPELLE- GONAGUET	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	Abrogé par décret du 11/01/2005- Liaison hertzienne MUSSIDAN -PERIGUEUX: tronçon Biras-Sourzac	Décret du 18011988	18/01/88	
LA CHAPELLE- GONAGUET	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Secteur Lavaure	Conventions amiables	0	
LA CHAPELLE- GONAGUET	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	- Prieuré des Merlandes et ses abords	Décret du 15031990	15/03/90	
LA CHAPELLE- GONAGUET	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	- Ensemble formé par le Bourg	Décret du 15031990	15/03/90	
LA CHAPELLE- GONAGUET	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	- Antenne Saint Antoine de Cumond -(Dronne sud) Champcevinel DN 300	Conventions amiables	0	
LA CHAPELLE- GONAGUET	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63 kv Brantome - Sarilhac	Conventions amiables	0	
LA CHAPELLE- GONAGUET	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Domaine du prieuré de Merlande	AP du 19/03/2008	19/03/2008	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

CHATEAU-L EVEQUE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Chateau	Arrêté du 27/10/1938	27/10/38	
CHATEAU-L EVEQUE	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	- Ensemble formé par le lieu-dit Rimère Nord (arrêté du 15.09.1977 rectifié le 05.12.77)	Arrêté du 15/09/1977	15/09/77	
CHATEAU-L EVEQUE	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT	Conventions amiables	0	
CHATEAU-L EVEQUE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-RIBERAC : tronçon Champcevinel-Ribérac	Décret du 29/10/1979	29/10/79	
CHATEAU-L EVEQUE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Station de BIRAS	Décret du 15/03/1990	15/03/90	
CHATEAU-L EVEQUE	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	- Ligne Limoges-Périgueux	De plein droit	0	
CHATEAU-L EVEQUE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Eglise de Preyssac d'Agonac	Arrêté du 28.11.2003	28.11.2003	
CHATEAU-L EVEQUE	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Saint Antoine de Cumond (Dronne Sud) - Champcevinel DN 300	Décret du 15.03.1990	15.03.1990	
CHATEAU-L EVEQUE	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	Sources du Toulon	AP du 08.04.2004	08.04.2004	
CHATEAU-L EVEQUE	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Antenne de Thiviers DN 100 mm	Décret du 15/03/1990	15/03/90	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

CHATEAU-L EVEQUE	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Branchement Château - l'évêque DN 100	Arrêté du 21.03.1985	21.03.1985	
CHATEAU-L EVEQUE	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	Forage "la Rebière des Armagnac"	AP du 03/04/2008	03/04/2008	Périmètre de protection immédiate
CHATEAU-L EVEQUE	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPR retrait gonflement Argiles	Arrêté préfectoral du 23 mai 2005	23/05/2005	
CHATEAU-L EVEQUE	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPRinondation La Beaurome	Arrêté préfectorale du 20 mars 2012	20/03/2012	
CORNILLE	T 5	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Relations aériennes-dégagement	- Aéroport de PERIGUEUX - BASSILLAC	Arrêté ministériel du 14/05/92	14/05/92	Plan et arrêté déjà fournis
CORNILLE	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes BT - MT	Conventions amiables	0	
CORNILLE	PT 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les perturbations électro-magnétiques	- Station de CHAMPCEVINEL les Sept-Fonds	Décret du 29111974	29/11/74	
CORNILLE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-BERGERAC - Tronçon CHAMPCEVINEL - MONTPON	Décret du 29111974	29/11/74	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

CORNILLE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-LIMOGES - Tronçon CHAMPEVINEL-DOURNAZAC	Décret du 08121975	08/12/75	
CORNILLE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-NONTRON - Tronçon PERIGUEUX-NONTRON	Décret du 29111974	29/11/74	
CORNILLE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-THIVIERS - Tronçon CHAMPEVINEL-THIVIERS	Décret du 29111974	29/11/74	
CORNILLE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-SARLAT - Tronçon CHAMPEVINEL-TERRASSON	Décret du 02021978	02/02/78	
CORNILLE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-SAVIGNAC LES EGLISES - Tronçon CHAMPEVINEL-SAVIGNAC	Décret du 23101981	23/10/81	
CORNILLE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-RIBERAC - Tronçon CHAMPEVINEL-RIBERAC	Décret du 29101979	29/10/79	
CORNILLE	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Câble n° 425.03 BORDEAUX-PERIGUEUX-LIMOGES - Tronçon PERIGUEUX-LIMOGES	Arrêté préfectoral du 15061979	15/06/79	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

CORNILLE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château des Sept-Fonds (Commune de TRELISSAC)	Arrêté du 16/12/1947	16/12/47	
CORNILLE	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	Sources du Toulon (protection éolignée)	Arrêté du 08.04.2004	08.04.2004	
COULOUNIEUX-CHAMIERES	EL 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-cours d eau	- Rivière Isle	De plein droit	0	
COULOUNIEUX-CHAMIERES	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Ligne à 2 circuits à 63 KV : Sanilhac-Brantôme	Arrêté Préfectoral du 22071991	22/07/91	
COULOUNIEUX-CHAMIERES	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Lignes à 63 KV : Bertric-Sanilhac et Marsac-Sanilhac	Arrêté Préfectoral du 22071991	22/07/91	
COULOUNIEUX-CHAMIERES	PT 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les perturbations électro-magnétiques	- Station radioélectrique Périgueux-Coulounieix	Décret du 08091967	08/09/67	
COULOUNIEUX-CHAMIERES	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	- Ligne de COUTRAS à TULLE	De plein droit	0	
COULOUNIEUX-CHAMIERES	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maladrerie ou maison des Anglais	Arrêté du 06071907	06/07/07	
COULOUNIEUX-CHAMIERES	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château de la Rolphie	Arrêté du 16121947	16/12/47	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

COULOUNIEIX-CHAMIERES	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	- Rive gauche de la rivière de l'Isle et camp de CESAR	Arrêté du 22091972	22/09/72	
COULOUNIEIX-CHAMIERES	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Menesplet (Isle Sud) Saint Laurent sur Manoire DN 150	Conventions amiables	0	
COULOUNIEIX-CHAMIERES	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes électriques M.T.	Conventions amiables	0	
COULOUNIEIX-CHAMIERES	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne BOURGES-BORDEAUX : tronçon Coursac-Les Cars (H.V.)	Décret du 10031961 modifié le 060182	10/03/61	
COULOUNIEIX-CHAMIERES	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Station radioélectrique de Périgueux-Coulounieix	Décret du 05011968	05/01/68	
COULOUNIEIX-CHAMIERES	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-BERGERAC : tronçon Champcevinel-Montpon	Décret du 29111974	29/11/74	
COULOUNIEIX-CHAMIERES	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-ST ASTIER : tronçon Champcevinel-St Astier	Décret du 23101981	23/10/81	
COULOUNIEIX-CHAMIERES	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	- Source des Moullieux	Décret du 15031990	15/03/90	

**SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX**

COULOUNIEUX- CHAMIERES	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Projet de construction des artères interurbaines de télécommunications à fibres optiques Bordeaux-Périgueux et Périgueux-Bergerac	arrêté interpréfectoral du 28071994	28/07/94	
COULOUNIEUX- CHAMIERES	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPR Mouvement de terrain et Argile (Mvra)	Arrêté préfectoral du 23 janvier 2008	23/01/2008	
COULOUNIEUX- CHAMIERES	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPRInondation Isle	Arrêté préfectoral du 1er février 2000	01/02/2000	
COURSAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT - BT	Conventions amiables	0	
COURSAC	PT 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les perturbations électro- magnétiques	- Station de Coursac	Décret du 25011961	25/01/61	
COURSAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne -Coursac-La Haute Morenie	Décret du 13101980	13/10/80	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

COURSAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne BOURGES-BORDEAUX : tronçon Coursac- Les Cars	Décret du 19031961 modifié le 060182	19/03/61	
COURSAC	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Câble RAZAC-COURSAC aux lieux-dits : Le Vignaud, Monsac, Le Cerf de Mémie et la Groule	Conventions amiables	0	
COURSAC	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château de la Jarthe, sa chapelle et son pigeonnier	Arrêté du 12101948	12/10/48	
COURSAC	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	- Source des Moulineaux	Décret du 15031990	15/03/90	
COURSAC	AC 3	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Réserves naturelles et parcs nationaux	- Réserve naturelle de PEYSSAC	Arrêté du 10121985	10/12/85	
COURSAC	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Projet de construction des artères interurbaines de télécommunications à fibres optiques Bordeaux-Périgueux et Périgueux-Bergerac	arrêté préfectoral du 28071994	28/07/94	
COURSAC	1 4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 225 kv Fléac-Sarilhac	Conventions amiables	0	
COURSAC	1 4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 225 kv Sarilhac-Tuilrière	Conventions amiables	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

COURSAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63 kv Sanilhac-Saint Léon- St Astier	Conventions amiables	0	
COURSAC	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Canalisation DN 300 St Antoine de Cummond-Eyllac	AP du 05/01/2000	05/01/2000	
COURSAC	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Ménaspriet (isle Sud) - St Laurent sur Manoire DN 150	Conventions amiables	0	
COURSAC	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPR retrait gonflement Argile	Arrêté préfectoral du 23 mai 2005	23/05/2005	
LA DOUZE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Eglise	Arrêté du 06011927	06/01/27	
LA DOUZE	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Diverses lignes MT et BT	Convention	0	
LA DOUZE	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	Niversac-Agen	Convention	0	
ESCOIRE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château : façades et toitures	Arrêté du 11021954	11/02/54	
ESCOIRE	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	- Source de la Fontaine du Pré	arrêté préfectoral du 17091981	17/09/81	
ESCOIRE	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Diverses lignes MT et BT	Conventions amiables	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

ESCOIRE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne Tronçon Champcevinel-Terrasson Lavilledieu	Décret du 15/03/1990	15/03/90	
ESCOIRE	T 5	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Relations aériennes-dégagement	Aérodrome de Périgueux-Bassillac	Arrêté du 14.05.1992	14.05.1992	
EYLIAC	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Eglise	Arrêté du 12/10/1948	12/10/48	
EYLIAC	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	Source+forage de Chaubier	Arrêté du 21.02.1986	21.02.1986	
EYLIAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Diverses lignes MT BT	Convention	0	
EYLIAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63 kv Excideuil-Lesparat et ligne 90 kv Lesparat-Montignac	Convention	0	
EYLIAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	Liaison hertzienne Périgueux-Sarlat	Décret du 15.03.1990	15.03.1990	
EYLIAC	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Champcevinel - Eyllac DN 250	Conventions amiables	0	
EYLIAC	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	-Doublement Eyllac - Thenon DN 250	Conventions amiables	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

EYLIAC	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Eyliac - Les Farges - Le Lardin DN 150	Conventions amiables	0	
EYLIAC	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Saint Antoine de Cummond (Dronne Sud) - Eyliac DN 300	Conventions amiables	0	
EYLIAC	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Saint Laurent sur r Manoire - Eyliac DN 150	Conventions amiables	0	
MARSAC-SUR-L ISLE	A 5	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Canalisations d'eau et d'assainissement	- Servitudes attachées sur les bords privés aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement	Décret du 15/03/1990	15/03/90	
MARSAC-SUR-L ISLE	EL 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-cours d'eau	- Rivière l'isle	De plein droit	0	
MARSAC-SUR-L ISLE	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Ligne à 2 circuits à 63 KV Sanilhac-Brantôme	Arrêté du 2207/1991	22/07/91	
MARSAC-SUR-L ISLE	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	- Ligne de Limoges à Périgueux	De plein droit	0	
MARSAC-SUR-L ISLE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Eglise	Arrêté du 0906/1926	09/06/26	
MARSAC-SUR-L ISLE	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT	Conventions amiables	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

MARSAC-SUR-L ISLE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-BERGERRAC: tronçon Champcevinel-Montpon	Décret du 29/11/1974	29/11/74	
MARSAC-SUR-L ISLE	AC 4	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Zone de protection autour des monuments historiques, quartiers et sites à protéger	- Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager	Arrêté Préfet Région du 15/12/1994	15/12/94	
MARSAC-SUR-L ISLE	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPR Mouvement de terrain et Argile (Mvt A)	Arrêté préfectoral du 28 juillet 2006	28/07/2006	
MARSAC-SUR-L ISLE	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPRinondation Isle	Arrêté préfectoral du 1er février 2000	01/02/2000	
MARSANEIX	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT et BT	Conventions amiables	0	
MARSANEIX	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- parcelle 324 section E	Convention du 04/05/1988	04/05/88	
MARSANEIX	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- parcelle 306, 298, 177 section E	Convention du 18/04/1988	18/04/88	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

MARSANEIX	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- parcelle 305 section E	Convention du 15031988	15/03/88	
MARSANEIX	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- parcelles 125, 325 section E, parcelle 58 section AD	Convention du 07031988	07/03/88	
MARSANEIX	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	- Source des Moulineaux (commune de RAZAC)	Décret du 15031990	15/03/90	
MARSANEIX	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- parcelles 70, 110, 124 et 178 section E, parcelles 1 et 5 section D, parcelle 83 section AD	Convention du 14031988	14/03/88	
MENSIGNAC	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	- Bourg section AN	Arrêté du 22021972	22/02/72	
MENSIGNAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT	Conventions amiables	0	
MENSIGNAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Ligne à 2 circuits à 90 KV BRANTOME - SANILHAC	Arrêté Préfectoral du 22071991	22/07/91	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

MENSIGNAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-RIBERAC tronçon Champcevinei-Ribérac	Décret du 29/10/1979	29/10/79	
MENSIGNAC	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	St Antoine de Cummond (Dronne sud) - Champcevinei DN 300	Conventions amiables	0	
MENSIGNAC	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	St Antoine de Cummond (Dronne sud) - Eyliac DN 300	Conventions amiables	0	
MENSIGNAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	Abrogé par décret du 11/01/2005 - FH MUSSIDAN-PERIGUEUX	Décret du 18/01/1988	18/01/88	
MILHAC-D AUBEROCHE	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	Ligne Coutras-Tulle	Décret du 30.10.1935	30.10.1935	
MILHAC-D AUBEROCHE	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Diverses lignes BT + MT	Convention	0	
MILHAC-D AUBEROCHE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	Liaison Rouffignac	Convention	0	
MILHAC-D AUBEROCHE	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Doublément Eyliac - Thenon DN 250	Conventions amiables	0	
MILHAC-D AUBEROCHE	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Eyliac - Les Farges - Le Lardin DN 150	Conventions amiables	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

MILHAC-D AUBEROCHE	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPRrhondation Le Manoire	Arrêté préfectoral du 6 avril 2012	06/04/2012	
NOTRE-DAME-DE- SANILHAC	A 5	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Canalisations d'eau et d assainissement	- Propriété de M. PALLUS - Section D parcelles 422 et 426	Arrêté du 03/09/1987	03/09/87	
NOTRE-DAME-DE- SANILHAC	1 4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT - BT	Conventions amiables	0	
NOTRE-DAME-DE- SANILHAC	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Câble n° 425-02 Ligne BORDEAUX-PERIGUEUX- LIMOGES : tronçon Bergerac- Périgueux	Arrêté du 21/04/1978	21/04/78	
NOTRE-DAME-DE- SANILHAC	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Pose de câbles souterrains aux lieux-dits : Les Bitarelles, Les Farges de Roye, Les Farges du Pic, Mournat, Les Gaumies, Loursarie et Borie Marty	Conventions amiables	0	
NOTRE-DAME-DE- SANILHAC	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	- Ligne Coutras-Tulle	De plein droit	0	
NOTRE-DAME-DE- SANILHAC	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maladrerie ou Maison des Anglais (commune de COULOUNIEIX)	Arrêté du 06/07/1907	06/07/07	
NOTRE-DAME-DE- SANILHAC	1 4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 225 kv Fleac-Sanilhac	Convention	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	- Source des Moulineaux	Décret du 15031990	15/03/90	
NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Projet de construction des artères interurbaines de télécommunications à fibres optiques Bordeaux-Périgueux et Périgueux-Bergerac	Décret du 15031990	15/03/90	
NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 225 kv-SANILHAC-TULIERE	Convention	0	
NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63 kv- BERTRIC-SANILHAC	Convention	0	
NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63 kv- BRANTOME-SANILHAC	Convention	0	
NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63 kv- FONTPINQUET-SANILHAC 1	Convention	0	
NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63 kv- LEPARAT-SANILHAC 1	Convention	0	
NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63 kv- LEPARAT-SANILHAC 2	Convention	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63 kv- MARSAC-SANILHAC 2	Convention	0	
NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63 kv- -SANILHAC ST LEON Z SAINT ASTIER	Convention	0	
NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 63 kv- -SANILHAC ST MAYME	Convention	0	
NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Ménesplet (Ile sud) - St Laurent sur Manoire DN 150	Conventions amiables	0	
NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	St Antoine de Cummond (Drome sud) - Eyliac DN 300	Conventions amiables	0	
NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPR retrait gonflement Argile	Arrêté préfectoral du 23 mai 2005	23/05/2005	
PERIGUEUX	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	- Captage d eau potable de la commune de BOULAZAC (commune de Boulazac)	Arrêté du 22071991	22/07/91	
PERIGUEUX	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Ligne à 63 KV Fontpinquet-Marsac	Conventions amiables	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

PERIGUEUX	PT 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les perturbations électro-magnétiques	- Centre radio-électrique de Périgueux-Coulounieix	Décret du 08091967	08/09/67	
PERIGUEUX	PT 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les perturbations électro-magnétiques	- Station de Champcevinel (Sept Fonds)	Décret du 24071969	24/07/69	
PERIGUEUX	PT 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les perturbations électro-magnétiques	- Station Périgueux-Préfecture-	Décret du 10031961	10/03/61	
PERIGUEUX	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Centre de Périgueux-Coulounieix	Décret du 05011968	05/01/68	
PERIGUEUX	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-BERGERAC : tronçon Champcevinel-Montpon	Décret du 20111974	20/11/74	
PERIGUEUX	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-ST ASTIER : tronçon Champcevinel-St Astier	Décret du 23101981	23/10/81	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

PERIGUEUX	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	- Ligne LIMOGES-PERIGUEUX	De plein droit	0	
PERIGUEUX	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	- Ligne Coutras-Tulle	De plein droit	0	
PERIGUEUX	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	- Gare et ateliers de Périgueux	De plein droit	0	
PERIGUEUX	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Projet de construction des artères interurbaines de télécommunications à fibres optiques Bordeaux-Périgueux et Périgueux-Bergerac	arrêté interpréfectoral du 28/07/1994	28/07/94	
PERIGUEUX	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Ligne aéro-souterraine à 63 KV Fontpiquet-Sanilhac	Conventions amiables	0	
PERIGUEUX	EL 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-cours d eau	- Rivière ISLE en aval du Pont des Barris	De plein droit	0	
PERIGUEUX	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Poste 63 KV HT B de Fontpiquet	Conventions amiables	0	
PERIGUEUX	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne MUSSIDAN-PERIGUEUX : tronçon Biras-Boulazac	Décret du 18/01/1988	18/01/88	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Palais de Justice 19 bis bd Michel de Montaigne les façades et les toitures, le péristyle, le vestibule avec son escalier, la salle des pas-perdus	Décret du 15/03/1990	15/03/90	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Vestiges de la citadelle gallo-romaine de Vésone : porte dite Porte Normande (12.07.1886)	Arrêté du 12/07/1886	18860712	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Chapelle du couvent de Ste Marthe (29.11.1888)	Arrêté du 29/11/1888	18881129	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Eglise de St Etienne de la Cité (liste de 1840)	Liste de 1840	18400000	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Vestiges de la citadelle gallo-romaine de Vésone : substructions dans le château Barrière et à ses abords (liste de 1889)	Liste de 1889	18890000	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Amphithéâtre (liste de 1840)	Liste de 1840	18400000	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Tour Mataguerre (liste de 1840)	Liste de 1840	18400000	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maisons Renaissance, 1, 3 et 5 Rue Limgeanne (liste de 1889)	Liste de 1889	18890000	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maison des consuls et maison à colonnes, 16, 17 Boulevard G. Saumande (liste de 1889)	Liste de 1889	18890000	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Cathédrale St Front : façade de l'église latine et cloître (liste de 1875)	Liste de 1875	18750000	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château Barrière (liste de 1840)	Liste de 1862	18620000	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Cathédrale St Front (liste de 1840)	Liste de 1840	18400000	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Tour de Vésone (liste de 1846)	Liste de 1846	18460000	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maison du "Pâtissier", 17 Rue Egullerie	Décret du 15/03/1990	15/03/90	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maladrerie ou Maison des Anglais (commune de Cougnoueix-Chamiers)	Arrêté du 06/07/1907	06/07/07	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maison dite Couvent des Darnes de la Foi , 4 Rue des Farges, façade	Arrêté du 10/02/1919	10/02/19	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Hotel St Astier, 2 rue de la Miséricorde escalier renaissance	Décret du 08/08/1923	08/08/23	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maison, 19 rue des Quais	Arrêté du 06/01/1927	06/01/27	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Escalier, 1 rue de la Sagesse et 11 Place du Coderc et deuxième étage et combles (lot n°12)	Ar du 31/03/1928 et arr du 20/11/2003	11/03/28	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Hotel de Sallegourde, 8 Rue Auberge, tour et tourelle	Arrêté du 12/01/1931	12/01/31	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maison, 3 rue de la Constitution : portail du 15ème	Arrêté du 12/12/1936	12/12/36	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Escalier en pierre, 8 rue de la Sagesse, avec colonnes et arcs rampants	Arrêté du 12/12/36	12/12/36	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maison, 3 rue du Calvaire : façades et toitures	Arrêté du 22/11/938	22/11/38	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Rue Lanmary (angle de la rue Limogeanne n° 12, hotel d Abzac de la Douze) : façades sur la rue Limogeanne, y compris la porte et le mur fortifié, façades sur cour, toitures et escalier	Arrêté du 28/11/938	28/11/38	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maison, 11 rue de la Sagesse : façade sur cour avec tour octogonale, toitures, escalier à vis et porte renaissance	Arrêté du 28/11/938	28/11/38	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maison, 3 rue de la Sagesse (angle de la rue Malesherbes) : façade sur la rue de la Sagesse avec porte renaissance, façade sur la rue Malesherbes, toiture et escalier	Arrêté du 28/11/938	28/11/38	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Quai G. Saumande (angle du quai, de l avenue Daumesnil et de la rue du Port de Graulle n° 16) : façades et toitures	Arrêté du 30/11/938	30/11/38	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maison, 3 rue Dentef-Rochereau : rez-de-chaussée	Arrêté du 08/06/1939	08/06/39	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Vestiges de la citadelle gallo-romaine de Vésone : reste des remparts dans les propriétés de la congrégation Ste Marthe, rue de la Cité, de M. MOLINIER, Rue E. Combes, de Mme MERCIER, rue de la Cité et de la ville de Périgueux, rues Romaine et de Turenne	Arrêté du 07/01/42	07/01/42	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Vestiges de la citadelle gallo-romaine de Vésone : partie appartenant à l'Etat et dépendant de l'Administration de la guerre	Arrêté du 13/10/42	13/10/42	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Vestiges de la citadelle gallo-romaine de Vésone : partie située dans la propriété de Monsieur de Lestrade	Arrêté du 13/10/42	13/10/42	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maison, 8 Place de la Clautre à l'angle de la rue du Séminaire : façades et toitures	Arrêté du 04/10/46	04/10/46	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maison Place de la Clautre à l'angle de la rue du Calvaire : façades et toitures	Arrêté du 04/10/46	04/10/46	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- 1, rue de l'Harmonie : "Le Thoin" façades et toitures	Arrêté du 04/10/46	04/10/46	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maison, 2 rue de la Nation	Arrêté du 16/12/47	16/12/47	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maisons, 1 rue du Calvaire et 5 rue St Roch : mur de la terrasse, son garde corps et tourelle d'escalier	Arrêté du 24/01/48	24/01/48	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Porte du 16ème dans la cour, 3 rue du Planter	Arrêté du 24061948	24/06/48	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Hôtel de la division, 2 Route de Paris	Arrêté du 09111960	09/11/60	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Vestiges gallo-romains de la rue des Bouquets	Arrêté du 25101963	25/10/63	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Hôtel Garmenson ou Logis St Front, 7 rue de la Constitution	Arrêté du 16101964	16/10/64	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Hôtel de Nerval, 14 Rue du Planter, escalier intérieur	Arrêté du 28091970	28/09/70	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- 14 Rue Barbecane, portail y compris vantaux de l hôtel de Fayolle	Arrêté du 23111970	23/11/70	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Hôtel de la Préfecture	Arrêté du 29101975	29/10/75	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Ancienne Loge Maconnique	Arrêté du 29101975	29/10/75	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maison dite Maison de St Front	Arrêté du 17051977	17/05/77	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Maison dite du Gouverneur ou hôtel des monnaies, 24 rue du Planter : façades et toitures sur rue et sur cour y compris le mur avec balustrade sur cour, le plafond à caissons sculptés de la galerie à arcades du rez-de chaussée et celui de la pièce qui	Arrêté du 30071980	30/07/80	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

PERIGUEUX	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	- Allées de Tourny	Arrêté du 21091950	21/09/50	
PERIGUEUX	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	- Site urbain	Arrêté du 01031965	01/03/65	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Maison 19, bd Georges Saumande	Arrêté du 06011927	06/01/27	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Maison dite du Gouverneur ou Hôtel des Monnaies Cheminées et galeries à plafond sculpté	Arrêté du 28111938	28/11/38	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Maison dite des Dames de la Foi ou ancien hôtel de Laborie <sup>4</sup> , rue des Farge, en totalité, à l'exception de la façade sur rue déjà classée	Arrêté du 20101998	0	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Maison Notre Dame de la Foi	arrêté préfectoral du	17 mars 2011	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	6, rue Notre-Dame Maison médiévale	Arrêté du 08.10.2004	08.10.2004	
PERIGUEUX	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	Sources du Toulon	Arrêté du 08.04.2004	08.04.2004	
PERIGUEUX	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	Secteur sauvegardé de Périgueux	Décret du 29.01.1970	29.01.1970	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Escalier Renaissance de l'hôtel de Lestrade dit aussi l'hôtel de la Joubertie	AP du 23.05.2005	23.05.2005	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Maison 9 allées de Toumy	AP du 10.03.1961	10.03.1961	
PERIGUEUX	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	hôtel Brou de Laurière, son pac et ses dépendances	AP du 04/07/2006	04/07/2006	
PERIGUEUX	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPRinondation Isle	Arrêté préfectoral du 1er février 2000	01/02/2000	
PERIGUEUX	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPR mouvement de terrain et Argile (Mrt et A)	Arrêté préfectoral du 22 janvier 2014	22/01/2014	
RAZAC-SUR-L ISLE	AC 3	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Réserves naturelles et parcs nationaux	- Réserve naturelle volontaire de Peyssac	Arrêté Préfectoral du 10/12/1985	10/12/85	
RAZAC-SUR-L ISLE	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT	Conventions amiables	0	
RAZAC-SUR-L ISLE	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Ligne à 2 circuits à 90 KV BRANTOME-SANILHAC	Arrêté Préfectoral du 22/07/1991	22/07/91	
RAZAC-SUR-L ISLE	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Ligne à 63 KV SANILHAC-BERTRIC	Arrêté Préfectoral du 22/07/1991	22/07/91	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

RAZAC-SUR-L ISLE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-BERGERAC : tronçon Champcevine/Nonpon Ménésterol	Décret du 29111974	29/11/74	
RAZAC-SUR-L ISLE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-SAIN T ASTIER : tronçon Champcevine-Saint Astier	Décret du 23101981	23/10/81	
RAZAC-SUR-L ISLE	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Lieux-dits Le Soullier , Boussac , Belles court , Laubresset , Bellescoup	Conventions amiables	0	
RAZAC-SUR-L ISLE	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	- Ligne de COUTRAS à TULLE	De plein droit	0	
RAZAC-SUR-L ISLE	EL 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-cours d eau	- Rivière Isle	De plein droit	0	
RAZAC-SUR-L ISLE	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	- Source des Moulineaux	Décret du 15031990	15/03/90	
RAZAC-SUR-L ISLE	1 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Ménesplet (Isle sud) - St Laurent sur Manoire DN 150	Conventions amiables	0	
RAZAC-SUR-L ISLE	1 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	St Antoine de Cumond (Dronne sud) - Eyliac DN 300	Conventions amiables	0	
RAZAC-SUR-L ISLE	1 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Branchement de Razac sur l'Isle	Décret du 24071969	24/07/69	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

RAZAC-SUR-L ISLE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Entre Puylabourg et Cafourneau : vestiges préhistoriques	arrêté préfectoral du	17 mars 2011	
RAZAC-SUR-L ISLE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Antoniac, les Moulineaux : vestiges moustériens, villa gallo-romaine d'Antoniac	arrêté préfectoral du	17 mars 2011	
RAZAC-SUR-L ISLE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	L Eperon : vestiges préhistoriques	arrêté préfectoral du	17 mars 2011	
RAZAC-SUR-L ISLE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Le bourg : église Notre dame de l'Assomption, maison forte, vestiges médiévaux	arrêté préfectoral du	17 mars 2011	
RAZAC-SUR-L ISLE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Fayettas : occupation, protohistoire	arrêté préfectoral du	17 mars 2011	
RAZAC-SUR-L ISLE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	La Porte, Les Décoins, Le Gardou, La Courlisse : occupations préhistoriques	arrêté préfectoral du	17 mars 2011	
RAZAC-SUR-L ISLE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Chauffe, Bosbarreau, Le Brandier, Guillard : situation géomorphologique propice à des occupations préhistoriques	arrêté préfectoral du	17 mars 2011	
RAZAC-SUR-L ISLE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Puylabourg : occupations, Paléolithique, Néolithique	arrêté préfectoral du	17 mars 2011	
RAZAC-SUR-L ISLE	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPR retrait gonglement Argile	Arrêté préfectoral du 28 Juillie 2006	28/07/2006	
RAZAC-SUR-L ISLE	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPRinondation Isle	Arrêté préfectoral du 1er février 2000	01/02/2000	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

SAINT-ANTOINE-D AUBEROCHE	A 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Bois et forêts	Forêt de Barade	régime forestier		
SAINT-ANTOINE-D AUBEROCHE	1 4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Diverses lignes BT et MT	Convention	0	
SAINT-ANTOINE-D AUBEROCHE	1 4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne 90 kv Lesparat -Montignac	Convention	0	
SAINT-ANTOINE-D AUBEROCHE	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	Ligne Courtras-Tulle	Décret du 30.10.1935	30.10.1935	
SAINT-ANTOINE-D AUBEROCHE	1 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Doublement Eyliac - Thenon DN 250	Conventions amiables	0	
SAINT-ANTOINE-D AUBEROCHE	1 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Eyliac - Les Farges - Le Lardin DN 150	Conventions amiables	0	
SAINT-ANTOINE-D AUBEROCHE	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPRinondation Le Manoir	Arrêté préfectoral du 06 avril 2012	06/04/2012	
SAINT-GEYRAC	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Eglise	Arrêté du 15011974	15/01/74	
SAINT-GEYRAC	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	Périmètre protection captage Triquet Forage Moulin Périmètre de protection éloignée Cme de Rouffignac St Cernin	Arrêté préfectoral du 12041996	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

SAINT-GEYRAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Diverses lignes MT + BT	Conventions amiables	0	
SAINT-GEYRAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	Liaison hertzienne Boulazac-Pey-Harry Rouffignac-St Cernin	Décret du 15.03.1990	15.03.1990	
SAINT-GEYRAC	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	Ligne Niversac-Agen	Convention	0	
SAINT-LAURENT-SUR-MANOIR	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Eglise	Arrêté du 01091986	01/09/86	
SAINT-LAURENT-SUR-MANOIR	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	Sources de Grand Font et du Moulin	DUP du 07111988	0	
SAINT-LAURENT-SUR-MANOIR	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Diverses lignes	Convention	0	
SAINT-LAURENT-SUR-MANOIR	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	Faisceau hertzien Périgueux-Sarlac	Arrêté du 10011989	0	
SAINT-LAURENT-SUR-MANOIR	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	Liaison COUTRAS-TULLE	De plein droit	0	
SAINT-LAURENT-SUR-MANOIR	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Ménesplet (Ile sud) - St Laurent sur Manoire DN 150	Conventions amiables	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

SAINT-LAURENT-SUR-MANOIR	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	St Antoine de Cummond (Drome sud) - Eyliac DN 300	Conventions amiables	0	
SAINT-LAURENT-SUR-MANOIR	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	St Laurent sur Manroire - Eyliac DN 150	Conventions amiables	0	
SAINT-LAURENT-SUR-MANOIR	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPR Inondation du Manoir	Arrêté préfectoral du 06 avril 2012	06/04/2012	
SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château de Lardimalie : façades et toitures, pièces suivantes avec leur décor : vestibule avec l escalier et sa cage, grand et petit salon, salle à manger, bureau, bibliothèque, à l étage : chambre dite chambre rose , chambre de Pierre Secrestat dite	Arrêté du 09/11/1984	09/11/84	
SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	- Village	Arrêté du 10/05/1979	10/05/79	
SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC	AC 2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments naturels et sites	- Château de Lardimalie et son parc	Arrêté du 31/12/1980	31/12/80	
SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT et BT	Conventions amiables	0	
SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC	T 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Communication-voies ferrées	- Lignes coutras-Tulle et Niversac - Agen	De plein droit	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne Périgueux - Sarlat (tronçon Boulazac-Rouffignac)	Décret du 15031990	15/03/90	
SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Chai de l'ardimaille	Arrêté du 2 avril 2010	02/04/2010	ISMH
SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPRI	Arrêté préfectoral du 06/04/2012	06/04/2012	
SAINT-MARTIN-DE-CRAU	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Eglise	Arrêté du 17031926	17/03/26	
SAINTE-MARIE-DE-CHIGNAC	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	Sources du Bourg	AP du 17.02.1981	17.02.1981	
SAINTE-MARIE-DE-CHIGNAC	14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Diverses lignes BT+MT	Convention	0	
SAINTE-MARIE-DE-CHIGNAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	Liaison hertzienne Périgueux-Sarlat	Convention	0	
SAINTE-MARIE-DE-CHIGNAC	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PPR inondation du Manoire	Arrêté préfectoral du 06 avril 2012	06/04/2012	
SARLIAC-SUR-L ISLE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château de la Bonnetie	Arrêté du 16121947	16/12/47	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

SARLIAC-SUR-L ISLE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Manoir de Grézillac, façades, toitures	Arrêté du 08121969	08/12/69	
SARLIAC-SUR-L ISLE	A 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Bois et forêts	- Forêt de Lanmary	Forêt soumise au régime forestier	0	
SARLIAC-SUR-L ISLE	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne Périgueux - Savignac les Eglises (tronçon Champcevinel-Savignac)	Décret du 23101981	23/10/81	
SARLIAC-SUR-L ISLE	1 4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT et BT	Conventions amiables	0	
SARLIAC-SUR-L ISLE	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Site de la Grotte de Combe Saunière : section AK du cadastre parcelles n° 98 - 100 - 102	Décret du 15031990	15/03/90	
TRELISSAC	A 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Bois et forêts	- Forêt de l hospice Napoléon Magne	Décret du 15031990	15/03/90	
TRELISSAC	A 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Bois et forêts	- Forêt domaniale de Lanmary	Décret du 15031990	15/03/90	
TRELISSAC	A 4	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	- Rivière l isle	De plein droit	0	
TRELISSAC	AS 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	- Captage d eau potable de la commune de BOULAZAC (commune de Boulazac)	Décret du 15031990	15/03/90	Protection éloignée
TRELISSAC	1 4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	- Diverses lignes MT - BT	Conventions amiables	0	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

TRELISSAC	PT 1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les perturbations électro-magnétiques	- Station de Champcevinel (Sept Fonds)	Décret du 24071969	24/07/69	
TRELISSAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-BERGERAC : tronçon Champcevinel-Montpon Ménétirol	Décret du 29111974	29/11/74	
TRELISSAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-SARLAT : tronçon Champcevinel-Terrasson	Décret du 02021978	02/02/78	
TRELISSAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-SAVIGNAC : tronçon Champcevinel-Savignac	Décret du 23101981	23/10/81	
TRELISSAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Station de Champcevinel (Sept Fonds)	Décret du 02021978	02/02/78	
TRELISSAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-RIBERAC : tronçon Champcevinel-Ribérac	Décret du 29101979	29/10/79	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

TRELISSAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne MUSSIDAN-PERIGUEUX : tronçon Biras-Boullazac	Décret du 18011988	18/01/88	
TRELISSAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX-LIMOGES : tronçon Champcevinel-Dournazac	Décret du 08121975	08/12/75	
TRELISSAC	PT 2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-protection contre les obstacles	- Aérodrome de PERIGUEUX-BASSILLAC : Tour de contrôle, radiophares d'alignement de piste	Décret du 23061982	23/06/82	
TRELISSAC	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Câble n° 4040 PERIGUEUX-CHAMPCEVINEL	Arrêté du 23121969	23/12/69	
TRELISSAC	PT 3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Câble RG 24053 N 1 TRELISSAC-CHAMPCEVINEL	Conventions amiables	0	
TRELISSAC	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château de Caussade	Arrêté du 17081945	17/08/45	
TRELISSAC	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	- Château de Septfonds : façades et toitures	Arrêté du 16121947	16/12/47	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE du GRAND PERIGUEUX

TRELISSAC	T 5	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Relations aériennes-dégagement	- Aéroport de PERIGUEUX - BASSILLAC	Arrêté ministériel du 140592	14/05/92	Plan et arrêté déjà fournis
TRELISSAC	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Château dit "Magne" en totalité	Arrêté du 29.11.2004	29.11.2004	Arrêté annulé et remplacé celui du 15.12.2003
TRELISSAC	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	Plan d exposition au risque naturel prévisible inondation de la vallée de l'isle	Arrêté préfectoral du 01022000	0	
TRELISSAC	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Ancienne église Notre-Dame de l'assomption en totalité	Arrêté du 03.12.2004	03.12.2004	
TRELISSAC	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Hôtel de la Préfecture (commune de Périgueux)	Arrêté du 29.10.1975	29.10.1975	
TRELISSAC	AC 1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Château de Trigonant (commune de Antoine et Trigonant	12.10.1948	12.10.1948	
TRELISSAC	PM 1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES : PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	Plan de prévention du risque retrait gonflement des argiles	AP du 28/07/2006	28/07/2006	
TRELISSAC	13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Champcevinel - Eyliac DN 250	Conventions amiables	0	

**Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune  
CREYSSENSAC-ET-PISSOT  
24146**

I4

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
I4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Energie électrique	Diverses lignes	Convention: 0	EDFPX	Non	Non	

Nombre de lignes : 1

09/12/2009

**Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune  
VEYRINES-DE-VERGT  
24576**

**AS1**

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
AS1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL: Conservation des eaux	Source de la Courbie	AP du 13082002: 0	DDASS	Non	Non	
AS1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL: Conservation des eaux	Source de la Brugère	AP du 27031975: 0	DDASS	Non	Non	

Nombre de lignes : 2

15/10/2009

**Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune  
LACROPTE  
24220**

A1

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
A1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL: Bois et forêts	Forêt de Barade	Forêt domaniale: 0	DDAF	Non	Non	

Nombre de lignes : 1

09/12/2009

**Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune  
SAINT-MAIME-DE-PEREYROL  
24459**

**AC2**

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
AC2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments naturels et sites	- Partie de la commune et le bourg	Arrêté du 05051983: 05/05/83	SDAP	Non	Non	

**14**

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Energie électrique	Diverses lignes	Convention: 0	EDFPX	Non	Non	

Nombre de lignes : 2

10/12/2009

**Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune  
SAINT-AMAND-DE-VERGT  
24365**

AS1

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
AS1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL: Conservation des eaux	Source de la Brugère	AP du 27031975: 0	DDASS	Non	Non	

Nombre de lignes : 1

09/12/2009

## Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune SALON 24518

AS1

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
AS1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL: Conservation des eaux	Source de la Brugère	AP du 27031975: 0	DDASS	Non	Non	

Nombre de lignes : 1

14/12/2009

**Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune  
FOULEIX  
24190**

AC1

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
AC1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments historiques	Château de Saint-Maurice : façades et toiture sur la commune de Saint Laurent des Bâtons	AP du 22051974: 0	SDAP	Non	Non	

I4

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
I4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Energie électrique	Diverses lignes	Conventions amiables: 0	EDFPX	Non	Non	

10/09/2009

**Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune  
CENDRIEUX  
24092**

**AC1**

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
AC1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments historiques	Château de la Pommerie en totalité avec es 2 ailes en retoursection 342	AP du 15 mars 2002: 0	SDAP	Non	Non	
AC1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments historiques	- Eglise	Arrêté du 17061925: 17/06/25	SDAP	Non	Non	

**AS1**

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
AS1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL: Conservation des eaux	Source de La Courdie	DUP du 13082002: 0	DDAF	Non	Non	

07/12/2009

**Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune  
EGLISE-NEUVE-DE-VERGT  
24160**

AS1

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
AS1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL: Conservation des eaux	Source des Moulineaux	AP DU 06071994: 0	DDASS	Non	Non	

I4

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
I4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Energie électrique	- Diverses lignes MT et BT	Conventions amiables: 0	EDFPgx	Non	Non	

10/09/2009

PT3

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
PT3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Câble n° 425 Bordeaux - Périgueux - Limoges (tronçon Bergerac - Périgueux)	AP du 21041978: 21/04/78	DOTAgen	Oui	Oui	

Nombre de lignes : 3

10/09/2009

Direction Départementale de l'équipement de la  
Dordogne Service Habitat Urbanisme:Bureau  
Administratif

**Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune  
CHALAGNAC  
24094**

I4

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
I4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Energie électrique	Diverses lignes	Convention: 0	EDFPX	Non	Non	

JS1

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
JS1	CONSERVATION DU PATRIMOINE SPORTIF: Installations sportives	Installations sportives	Convention: 0	DDJS	Non	Non	

Nombre de lignes : 2

10/09/2009

**Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune  
BREUILH  
24065**

I4

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
I4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Energie électrique	Diverses lignes	Convention: 0	EDFPX	Non	Non	

JS1

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
JS1	CONSERVATION DU PATRIMOINE SPORTIF: Installations sportives	Installations sportives	Convention: 0	DDJS	Non	Non	

Nombre de lignes : 2

10/09/2009

## Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune VERGT 24571

I4

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
I4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Energie électrique	- Diverses lignes MT et BT	Conventions amiables: 0	EDFPgx	Non	Oui	

PT3

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
PT3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Télécommunications-servitudes relatives aux communications	Câble Lacropte-Vergt	Conventions amiables: 0	DRN	Non	Non	
PT3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Câble n° 425.02 BORDEAUX-PERIGUE UX-LIMOGES Tronçon Bergerac-Périgueux	Conventions amiables: 0	DRN	Non	Non	

14/12/2009

## AC1 : Conservation du patrimoine culturel : Monuments historiques

Servitudes de droit public affectant l'utilisation des sols		Acte instituant la servitude	Service
<u>Paunat :</u>			
- Eglise	M.H.C	Arrêté du 09/07/1956	SDAP
- Maison dite « La Recette »	I.S	Arrêté P du 20/10/1998	SDAP
- Terrains situés aux abords de l'église	I.S	Arrêté du 12/03/1959	SDAP
<u>Ste Alvère :</u>			
- Restes de la Tour des Dames	I.S	Arrêté du 22/08/1949	SDAP
- Eglise St-Pierre-es-liens	I.S	Arrêté du 17/10/1995	SDAP
- Croix située place de la Liberté devant l'église	I.S	Arrêté du 17/10/1995	SDAP
<u>St Laurent des Bâtons</u>			
- Château St Maurice	I.S	Arrêté du 22/05/1974	SDAP
<u>Trémolat</u>			
- Eglise	M.H.C	Arrêté du 04/09/1913	S.D.A.P.
- Porche de l'ancienne église St Hilaire	I.S	Arrêté du 25/07/1955	S.D.A.P.

## AC2 : Conservation du patrimoine culturel : Monuments naturels et sites :

Servitudes de droit public affectant l'utilisation des sols		Acte instituant la servitude	Service
<u>Paunat :</u>			
- Cingle de Limeuil	S.C	Arrêté du 31/10/1985	SDAP
<u>Trémolat</u>			
- Cingle de Limeuil	S.C	Décret du 31/10/1985	SDAP
- Cingle de Trémolat	S.I	Arrêté du 09/08/1965	SDAP

## AC4 : Conservation du patrimoine architectural et urbain

Servitudes de droit public affectant l'utilisation des sols		Acte instituant la servitude	Service
Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)		Arrêté Préfet de région du 04/03/1994	DIREN

## AS1 : Conservation du patrimoine naturel - Conservation des eaux

Servitudes de droit public affectant l'utilisation des sols	Acte instituant la servitude	Service
<u>Paunat:</u> Source et forage du Falguyret	AP du 08/07/2003	DDAF
<u>Ste Alvère :</u> Source et forage du Falguyret Captage « Le Falguyret » (source de Pradelle »	AP du 08/07/2003 AP du 28/07/1970	DDAF DDASS
<u>Trémolat</u> Sources du Vivier, du Gour	DUP du 04/02/1988	SIAEP

## EL3 : Utilisation de certaines ressources et équipements – Communication et cours d'eau

Servitudes de droit public affectant l'utilisation des sols	Acte instituant la servitude	Service
<u>Paunat:</u> Rivière « La Dordogne »	De plein droit	DDE/SPE
<u>Trémolat</u> Sources du vivier, du Gour	De plein droit	DDE/SPE

## EL7 : Utilisation de certaines ressources et équipements – Alignements (Département)

Servitudes de droit public affectant l'utilisation des sols	Acte instituant la servitude	Service
Ste Alvère CD2 – traversée du bourg CD 32 – Traversée du bourg CD 30 – Traversée du lieu-dit « Le Maine »	Arrêté du 26/04/1881 Arrêté du 26/04/1881 Arrêté du 20/04/1922	DRD DRD DRD

#### I4 : Utilisation de certaines ressources et équipements – Energie électrique)

Servitudes de droit public affectant l'utilisation des sols	Acte instituant la servitude	Service
<u>Paunat</u> - Diverses lignes MT et BT	Conventions amiables	EDF Pgx
<u>Ste Alvère</u> - Diverses lignes MT et BT	Conventions amiables	EDF Pgx
<u>St Laurent des bâtons :</u> - Diverses lignes MT et BT	De droit	EDF Pgx
<u>Trémolat :</u> - Diverses lignes MT et BT	Conventions amiables	EDF Pgx

#### T1 : Utilisation de certaines ressources et équipements – Communications et voies ferrées

Servitudes de droit public affectant l'utilisation des sols	Acte instituant la servitude	Service
<u>Trémolat :</u> - Ligne Libourne – Le Buisson	De plein droit	SNCF Bx

#### JS1 : Conservation du patrimoine sportif – Installations sportives

Servitudes de droit public affectant l'utilisation des sols	Acte instituant la servitude	Service
<u>Paunat, Ste Alvère et Trémolat :</u> - Installations sportives	Convention	DDJS
<u>St Laurent des Bâtons :</u> <i>Servitude applicable sans formalité à tous les équipements privés dont le financement a été assuré par une ou des personnes morales de droit public pour une partie au moins égale à 20% de la dépense subventionnable.</i>		DDJS

**PM1 : Plan de prévention du risque inondation – rivière Le Caudeau – Territoire de St Laurent les Bâtons**

Servitudes de droit public affectant l'utilisation des sols	Acte instituant la servitude Service	Service
Secteur de St Laurent les Bâtons : Plan de prévention du risque inondation	Arrêté préfectoral du 11/09/2015	DDTM

# Communauté de Communes Terroir de la Truffe

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

### Modification n°2

#### Pièce n°5d2 : ANNEXES Plans des servitudes d'utilité publique

PLAN LOCAL D'URBANISME	PRESCRIT	APPROUVÉ
ELABORATION PLUi	Le	Le 18/10/2006
MODIFICATION N°1	Le	Le 02/10/2013
MODIFICATION N°2	Le	Le ....

• Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du .....

• Le Président,

• Bureau d'études : CREHAM  
202 rue d'Ornano – 33.000 BORDEAUX  
Tél 05.56.44.00.25 – contact@creham.com



RIVIERE LE CAUDEAU

Commune de

SAINT-LAURENT-DES-BATONS

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n° 7

Echelle 1 : 10 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 11 septembre 2015



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'Etat en Dordogne  
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25  
Fichier : Saint-Laurent\_batons\_zonages

**LÉGENDE**

- Limite de la zone inondable pour la crue de référence
- Limite de la zone des hauteurs d'eau de plus de 1 m
- Zone bleue (constructible sous conditions)
- Zone rouge (inconstructible)
- 70.00 Cote de sécurité (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- - - Limite communale

